

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-827249

189839



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 10848

Société : RDM

Actif Pensionné(e)

Autre : _____

Nom & Prénom : FATHI

DR. JABRI Karima

Date de naissance : 21/03/1975

Gynécologue Obstétricienne

Adresse : Rue 88, Noga sur Dield marrakech

Av. Tadla, Rabat-Tel: 06 31 63 64 69

Tél. : 0661 23 97 01

Total des frais engagés : 1205000

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. JABRI Karima
Gynécologue Obstétricienne
Av. Tadla, Rabat-Tel: 06 31 63 64 69
Nabila, INP : 101079518

Date de consultation : 11/06/23

Age : _____

Nom et prénom du malade : FATHI

Lien de parenté : _____

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : Febrioreuse

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 06/06/23 Le : 23/06/23

Signature de l'adhérent(e)

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

~~INP : JAY~~
~~Gynécologue~~
~~Av. Tadla, Rabat~~
~~INP : 10998~~

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie GUEDIRA ADIEA épouse KARRAKCHOU Bnnaida N° 102020542</p>	24/11/23	225.30

INPE: 102020542

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

~~INP : JAY~~
~~Gynécologue~~
~~Av. Tadla, Rabat~~
~~INP : 10998~~

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
					COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F ➤ PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
		H 26533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B			
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

Dr. Karima Jabri

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

Stérilité, Maladie des Seins

Chirurgie Gynécologique, Echographie

Endoscopie, Colposcopie

Fécondation In Vitro



الدكتورة كريمة جبرى

إختصاصية في أمراض النساء و التوليد

الجراحة النسائية، التصوير بالصدمة

أمراض الثدي، العقم

Rabat, le : جمادى الآخرة ١٤٢٣

22/٢/٢٣

٦٠٠

FATTI + Amel

201.00

Pharmacie Bar Essaïd
GUEDIRA ADIBA
épouse KARRAEGHOU
607, Hay Ennalaâ No 1
Télé. 74 41 11 RABAT

DafloN 1000

28.30

ACGX 21.120,-

EXACY 19.80

Dr. JABRI Karima
Gynécologie Obstétrique
Av. Tadla, Rés. Hamza, Appt. 1
Mabella, Rabat-Tél.: 05 37 63 64 69

INP : 101079515
Télé. 05 37 63 64 69 - GSM : 06 61 22 39 46

Sur rendez-vous

بالموعد

شارع تاللة، إقامة حمدة الطاير الأول - مابيلا (فوق) C.I.H طرفة اليهسفية، الرباط - الهاتف : 05 37 63 64 69 - المحمول : 06 61 22 39 46

Bd. Tadla, Résidence Hamza 1^{er} Etage - Mabella (au dessus du C.I.H), Route Al Youssoufia, RABAT - Tél.: 05 37 63 64 69 - GSM : 06 61 22 39 46

LE : 34000972 - CNSS : 9445182 - T.P : 25902538 - INP : 101079515 - C.Bancaire SGMB : 0001500007602009123

المسنجلات : مصحة البيستان - Clinique Al Boustane 05 37 20 60 95/96 / 05 37 73 81 00

229.30

٦٣

قرصا
ملغ 250

118000 061243
6

عن طريق المم

Titulaire d'AMM au Maroc

Bottu SA.

Ajin Sebañ, Casablanca-

Fabricant

Dr.-Sidi Bernoussi Casablanca

IMPRIMERIE

EX
20 comprimés à 250 mg
(ACIDE TRANSPORTÉ)

**20 comprimés
à 250 mg**

EXACYL[®]

ACIDE INEXAMINÉ

Voie orale

Composition pour un comprimé

Acide trithéxamique ... deux cent cinquante milligrammes

enquêtes historiques au Canada.

2x20x8

AMM N° 214/19 DMP/21/NRQ

ANNUALIZING

daflom®1000 mg

Fraction flavonoïque purifiée micronisée

L01235G027
F-P05/11035
PEM201HH00

901,00